

PRÉSENTATION DE NOS INSTANCES DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITION

Commission Qualité & Projets



Assurer une veille, proposer toute action ayant pour finalité l'amélioration de la pertinence et de la faisabilité des projets ainsi que la finalité des actions développées au profit des usagers.

La commission examine notamment les projets d'établissements et de services, les orientations stratégiques des établissements, les CPOM, les rapports d'évaluation...

Commission Recherche & Formation



Proposer toute action ayant pour finalité la connaissance des problématiques prises en compte par l'Association, l'adaptation et l'amélioration des pratiques professionnelles et des compétences des acteurs de l'Association.

Assurer une veille prospective sur les enjeux du secteur et promouvoir des opérations de recherche, en interne ou en partenariat, dans le champ du travail sanitaire, médico-social et social.

Commission Gestion & Finances

Analyser les orientations financières.
Veiller à l'amélioration de l'efficacité et de l'optimisation des moyens, et de l'effectivité des contrôles budgétaires et du contrôle de gestion.



Assurer une fonction de surveillance de la bonne gestion de l'Association. Elle peut demander au commissaire aux comptes de l'éclairer sur les points ou éléments particuliers.

Elle entend chaque année le commissaire aux comptes.

Comité Éthique Associatif

Identifier, qualifier la nature éthique du questionnement, repérer les valeurs en jeu.
Favoriser l'esprit et la démarche de questionnement éthique auprès de l'ensemble des acteurs de l'association.
Impulser des dynamiques de réflexions collectives sur le sens de l'action, les soutenir et les prendre en compte.
Favoriser les liens avec les divers espaces ou instances de réflexion éthique existants
Produire des avis à partir de situations concrètes.



Les Conseils Territoriaux sont composés d'usagers, d'administrateurs, d'adhérents salariés de l'association et de partenaires locaux concernés par la vie de l'établissement. Ils sont le fil conducteur qui permet d'une part, de se connecter à la prise en compte des besoins des usagers sur un territoire donné et d'autre part, de réfléchir et de contribuer à une vision prospective de la politique associative du Conseil d'Administration.

Ainsi, leur rôle est d'assurer une réflexion transversale autour d'un ou plusieurs établissements dans l'objectif :

- d'adapter l'offre de service aux besoins des populations sur le territoire ;
- favoriser une coordination entre plusieurs directions ;
- faire état auprès des instances de concertation et de décision de l'association des éléments locaux devant être pris en compte dans la politique associative ;
- être un lieu d'élaboration d'une vision prospective et de développement concerté.

L'ACTION DE L'ARSEAA SE SITUANT DANS TOUTE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES, 8 CONSEILS TERRITORIAUX SE RÉPARTISSENT COMME SUIT :

1. TARN-ET-GARONNE

- Pôle Pousiniès-Bordeneuve
- Pôle Adultes Henri Cros
- Pôle Social (antenne de DEFI - Montauban)

2. HAUTES-PYRÉNÉES/GERS

- Pôle Béroï
- Pôle Institut Saint-Simon (antenne de Tarbes)

3. TARN

- MECS Lucie Aubrac
- Pôle Social (antenne de DEFI - Gaillac)
- Pôle Institut Saint-Simon (antenne d'Albi)

4. LOT

- Pôle lotois

5. BASSIN DE VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS ET TOULOUSE SUD-EST

- Pôle Guidance Infantile
- Pôle Rives Garonne (Aux Quatre Vents, Paul Lambert - antenne de Ramonville)
- Pôle Enfances Plurielles (Guilhem -Unité du Pont des Demoiselles)
- Pôle Guidance Infantile (antenne de Revel)

6. BASSINS DE SANTÉ CORNEBARRIEU - SAINT-JEAN/L'UNION - TOULOUSE NORD

- Pôle Adultes 31
- Pôle Rives Garonne (Charta et L'Oustalet -antenne

de Tournefeuille)

- Pôle Collectif Saint-Simon (CMPP de Plaisance-du-Touch)
- Pôle Enfances Plurielles (CAPVA)

7. BASSIN DE MURET ET TOULOUSE SUD-OUEST

- Pôle Rives Garonne (L'Oustalet, Paul Lambert)
- Pôle Enfances Plurielles (Guilhem, Les Bruyères, CAP Midi-Pyrénées)
- Pôle Collectif Saint-Simon
- Pôle Social (Sardelis, DEFI, Mecs Saint-Joseph)
- Pôle Guidance Infantile (antennes de la Reynerie, La Faourette, Empalot)

8. FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

- Pôle Institut Saint-Simon

